



**Institut Mauritanien de Recherches
Océanographiques et des Pêches (IMROP)**

RAPPORT DU PROGRAMME IMROP-ICCAT/GBYP

Juin-Septembre 2016

Sommaire

I.	Résumé	3
II.	Introduction	4
III.	Analyse de données historiques (Captures et marquage)	6
	1) Captures de thon rouge déclarées dans la zone d'étude à partir des bases de données ICCAT ..	6
	2) Données de marquage du thon rouge dans la zone Atlantique Est.....	8
	3) Données de fréquence de taille.....	10
IV.	Activités réalisées dans le cadre du protocole d'entente IMROP-ICCAT/GBYP.....	10
	1) Formation d'observateurs.....	11
	2) Données collectées à travers les missions d'observation de l'IMROP.....	12
	3) Enquête de terrain auprès des pêcheurs et de l'administration.....	14
	4) Analyse des captures de petits pélagiques en relation avec les prises de thons.....	15
V.	Discussion et conclusion	16

I. Résumé

Suite aux dernières recommandations de l'ICCAT qui étaient entre autres que « La Mauritanie peut capturer jusqu'à 5 tonnes de thon rouge destinées à la recherche chaque année jusqu'à la fin de l'année 2017 ». En vertu de ce quota, la Mauritanie devrait réaliser des activités de recherche qui seront révisées par le SCRS avant la fin de l'année 2017. Lors de la séance plénière du SCRS en 2015, il a été décidé que le projet ICCAT-GBYP s'occuperait de la partie préliminaire de ce programme en aidant la Mauritanie à rassembler les informations disponibles qui permettront de déterminer l'endroit le plus indiqué pour la réalisation des essais de pêche. C'est dans ce cadre que l'IMROP a signé avec l'ICCAT un protocole d'entente en juin 2016.

Les résultats obtenus montrent la présence de quelques individus de thons rouge dans les captures réalisées dans la zone mauritanienne et ce malgré, que ce programme ait été lancé durant la faible saison de l'activité de pêche pélagique et de présence de l'espèce. En effet, l'analyse des données historiques disponibles dans les bases de données de l'ICCAT montre que les prises de thons rouges sont plus importantes pendant le quatrième et le premier trimestre et particulièrement en fin et début d'année (novembre-mars). Cette période serait idéale pour effectuer une éventuelle pêche expérimentale de thons rouge dans la zone Mauritanienne.

La présence du thon rouge dans les prises accessoires des thoniers, ciblant les thons tropicaux, n'est pas habituellement mentionnée faute de disponibilité de quotas de thon rouge. Par ailleurs, une flotte nationale ciblant des thons hauturiers est en cours de constitution ce qui nécessite d'assurer un suivi régulier de leurs activités en plus de la flottille étrangère travaillant dans le cadre des accords de partenariat. L'IMROP est appelé à étendre le programme de l'observation scientifique aux canneurs européens et sénégalais débarquant dans les ports de Dakar et ailleurs. Cette action doit d'abord s'appuyer sur une formation adéquate et soutenue.

Ce programme de recherche et particulièrement la formation sur l'identification du thon rouge a été très utile pour enclencher un intéressement des scientifiques de l'IMROP aux espèces de thons plus particulièrement le thon rouge.

II. Introduction

La zone mauritanienne caractérisée par l'influence des courants de Canaries et de Guinée reste fortement marquée par le phénomène d'Upwelling qui en fait l'une des quatre zones les plus productives au monde. En plus de l'Upwelling permanent dans la zone nord à proximité du Cap Blanc, le dôme de Nouakchott (Upwelling saisonnier et n'atteignant pas la surface) est aussi un autre facteur de richesse de cette zone sud.

Le thon rouge de l'Atlantique, *Thunnus thynnus* est réparti sur l'ensemble de l'Atlantique Nord, dans la Méditerranée, dans la Mer noire, avant sa disparition à la fin des années 1980, et dans une moindre mesure, dans l'Atlantique Sud. Pour l'Atlantique Est, sa répartition rapportée dans la littérature va des îles Lofoten au large de la Norvège jusqu'aux îles Canaries (Collecte, 1986) et intéresse le nord de la Mauritanie (Maigret et Ly, 1986). Il effectue d'importantes migrations entre les régions froides où il se nourrit et les régions plus chaudes dans lesquelles il se reproduit. A la différence des autres espèces de thons, qui sont tropicales ou subtropicales, le thon rouge est la seule espèce de thon qui réalise l'essentiel de son cycle de vie en eaux tempérées (Ifremer, 2013).

La migration saisonnière de thon rouge semble varier selon la classe d'âge et la taille des poissons. Elle paraît refléter la recherche des conditions optimales pour la reproduction et la nourriture. Lorsqu'il se reproduit, le thon rouge de la Méditerranée entreprend une migration dans l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar. La plus grande partie s'oriente au nord vers la baie de Biscaye, une partie se dirige au sud jusqu'aux îles Canaries (NRC, 1994) à proximité de la Mauritanie.

Le stock du thon rouge (*Thunnus thynnus*) est subdivisé en deux stocks (Atlantique-Est « Méditerranée comprise » et stock Atlantique Ouest). Les derniers travaux scientifiques suggèrent que la population de Thon rouge Est-Atlantique est sur la voie du redressement après des années de surpêche et de mauvaise gestion. En effet devant l'état préoccupant de certains stocks de thons rouges et l'incapacité de certaines organisations de gestion des ressources thonières d'administrer efficacement ces stocks, une proposition a été faite, en 2010, d'interdire le commerce international du thon rouge de l'Atlantique au titre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) et, même si cette proposition a été rejetée, l'inquiétude demeure (FAO, 2012).

Cette espèce de très grande valeur commerciale, peut vivre jusqu'à 40 ans et atteindre plus de 4 mètres de longueur et 600 kg en poids. Le Thon rouge de l'Est atteint une maturité sexuelle de quatre ans environ avec un pic de reproduction durant le mois de Juin. La saison principale de pêche pour le stock oriental correspond à la saison de fraie au printemps de mai à juillet autour des îles Baléares, en mer Tyrrhénienne et en Méditerranée centrale, quand les poissons viennent à la surface pour former des bancs, avec la plupart des prises annuelles en Méditerranée.

La pêche des espèces de thons tropicaux hauturiers dans la ZEE Mauritanienne est pratiquée par une flotte étrangère dans le cadre d'accords de pêche. Ces flottilles sont originaires de l'union européenne et du Sénégal d'autres nationalités travaillent temporairement. En 2016, le nombre des thoniers (senneurs, canneurs et palangriers) travaillant dans le cadre des accords

bilatéraux a atteint 62 navires. Trente un (31) navires travaillent dans le cadre de l'accord de pêche UE-Mauritanie signé en 2015 dont 21 de nationalité espagnole et 10 français.

L'apparition de plus en plus fréquente du thon rouge dans la zone atlantique au large de la Mauritanie et particulièrement plus au sud de sa répartition habituelle et la capture de grands spécimens sous forme de prises accessoires (4,3 tonnes en 2010, 5,8 tonnes en 2013 et 0.4 tonnes en 2016) soulève plusieurs questions scientifiques en rapport direct avec la gestion de cette ressource très importante.

- S'agit-il d'un phénomène ponctuel lié à des variations climatiques ou plutôt d'une expansion de la répartition géographique de cette espèce en rapport avec le début de rétablissement de la biomasse du stock Est en particulier ?

- Dans le sillage des changements climatiques et étant donné la grande tolérance thermique de cette espèce, cette présence effective en zone mauritanienne ne traduit-elle pas la poursuite du déplacement de son centre de gravité depuis la mer du Nord, de plus en plus vers le sud, déjà rapporté dans la littérature ?

- Sa pêche en accessoire en novembre-décembre par des navires ciblant exclusivement les thons tropicaux en fin de leur saison de pêche ne traduira-t-elle pas une meilleure disponibilité que ces bateaux ne peuvent pas toujours suivre par manque de quota et du fait que la présence de cette espèce de thon rouge ne coïncide pas avec leur calendrier de pêche ?

- Cette présence au large de la Mauritanie ne suscitera pas- t-elle un intérêt grandissant de la pêche illégale, mieux disposée à travailler dans la période de capture optimale du thon rouge et dépasser ainsi les limites des prises réelles autorisées ?

Suite à la demande préalable de la Mauritanie, qui a fourni à l'ICCAT- JCAP un plan quinquennal aux fins de la réalisation de travaux de recherche sur le thon rouge de l'Atlantique dans les eaux mauritaniennes, plusieurs contacts ont été établis et des informations ont été échangées avec la coordinatrice du JCAP, mais il s'est avéré difficile de programmer une prospection en l'absence de données plus précises sur la présence de thon rouge au large des côtes mauritaniennes. Lors de la séance plénière du SCRS en 2015, il a été décidé que l'ICCAT à travers GBYP s'occuperait de la partie préliminaire de ce programme en aidant la Mauritanie à rassembler les informations disponibles qui permettraient de déterminer l'endroit le plus indiqué pour la réalisation des essais de pêche.

C'est pourquoi un programme de recherche visant à améliorer la collecte de données et d'informations sur le thon rouge (*Thunnus thynnus*) a été lancé en 2016. Ce projet vise à dispenser un cours de formation de courte durée au profit des observateurs et enquêteurs de l'IMROP impliqués dans la collecte des données afin de leurs fournir les connaissances nécessaires sur l'identification des espèces des thons y compris le thon rouge. Ce travail permettra de définir la période et la zone géographique les plus indiqués pour réaliser des éventuels essais scientifiques de pêche.

Le présent rapport dresse l'état d'exécution de ce programme et les résultats obtenus à partir des activités réalisées dans le cadre de ce programme durant la période juin-septembre 2016.

III. Analyse de données historiques (Captures et marquage)

La pêche en Mauritanie est constituée de trois principaux segments : pêche artisanale, pêche côtière et pêche hauturière. Les différentes flottilles nationales et étrangères opérant dans la zone mauritanienne ciblent principalement les espèces de petits pélagiques de forte abondance et certaines espèces benthiques et demersales. Les espèces des thons les plus pêchées dans la zone de la Mauritanie et les zones adjacentes au large sont constituées majoritairement des espèces de thons hauturiers exclusivement ciblée par des flottilles étrangères opérant dans le cadre d'accords de pêche. Les flottilles ayant opéré au cours des trois dernières années sont majoritairement originaires de l'Union européenne et du Sénégal. Aucune d'entre elles ne débarque pas en Mauritanie. Un accord de pêche avec les japonais est arrivé à terme en décembre 2013. La Mauritanie ne dispose d'aucuns moyens de captures spécifiques. Néanmoins, la pêche artisanale e côtière capture actuellement des quantités importantes des prises accessoires majoritairement constitués des thons mineurs. La pêche hauturière ciblant les petits pélagiques (principalement les clupéidés) capture également des thonidés en prise accessoire. En 2016, nous assistons au développement d'une pêcherie thonière nationale ciblant certaines espèces des thons mineurs et tropicaux.

De ce qui précède, le suivi des captures des thonidés y compris le thon rouge fait défaut. C'est pour cela, le thon rouge espèce tempérée n'a jamais figurée dans les statistiques des captures et débarquements réalisés dans la ZEE mauritanienne dont le nord semble être la limite sud de sa répartition géographique. L'absence d'une pêcherie ciblant en particulier le thon rouge, le manque d'information spatiotemporelle précise sur cette espèce et le manque de moyens de captures spécifiques des thons hauturiers constituent une contrainte au suivi de cette ressource de grande valeur économique. Néanmoins des mesures sont en cours d'élaboration répertorier d'éventuelles traces de captures de thons rouges tenant compte de la confusion qui existe auprès des pêcheurs et capitaines d'embarcations de pêche quant à la ressemblance entre eux et les grands thons et les critères de leur identification.

1) Captures de thon rouge déclarées dans la zone d'étude à partir des bases de données ICCAT

Une analyse des données historiques rapportées à l'ICCAT depuis les années 50 révèle des déclarations de capture de l'espèce dans la partie nord de la zone mauritano-marocaine avec des prises globales annuelles dépassant les 500 tonnes. Cependant, des prises ont été enregistrées dans la zone mauritanienne sur la période 1972 -1978 (Figure 1). Ces déclarations ne représentent qu'une partie du volume réel des captures peuvent être rencontré suite à l'absence d'un quota de pêche de cette espèce au-delà de la sa zone de répartition. En revanche, les déclarations tardives des prises du thon rouge au nord de la ZEE mauritanienne suscitent des questions quant à la nature des engins utilisés du type de pêche (pêche accessoire ou pêche illégale ?).

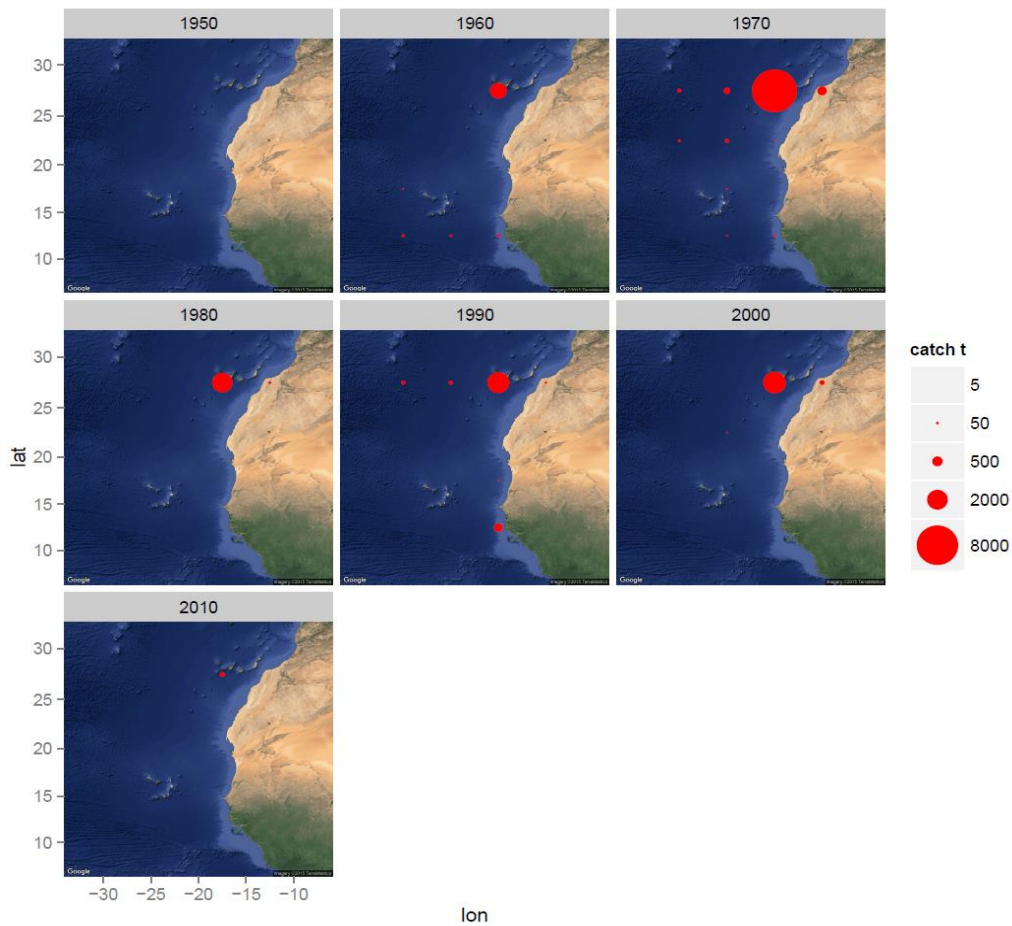


Figure 1 : prises accessoires déclarées à l'ICCAT durant les 70 dernières années

La distribution des captures déclarées par trimestre montre une saisonnalité des prises du thon rouge dans la zone adjacente entre la Mauritanie et le Maroc. Les plus importantes prises sont enregistrées dans les deux premiers trimestres suivis par le quatrième trimestre (Figure 2).

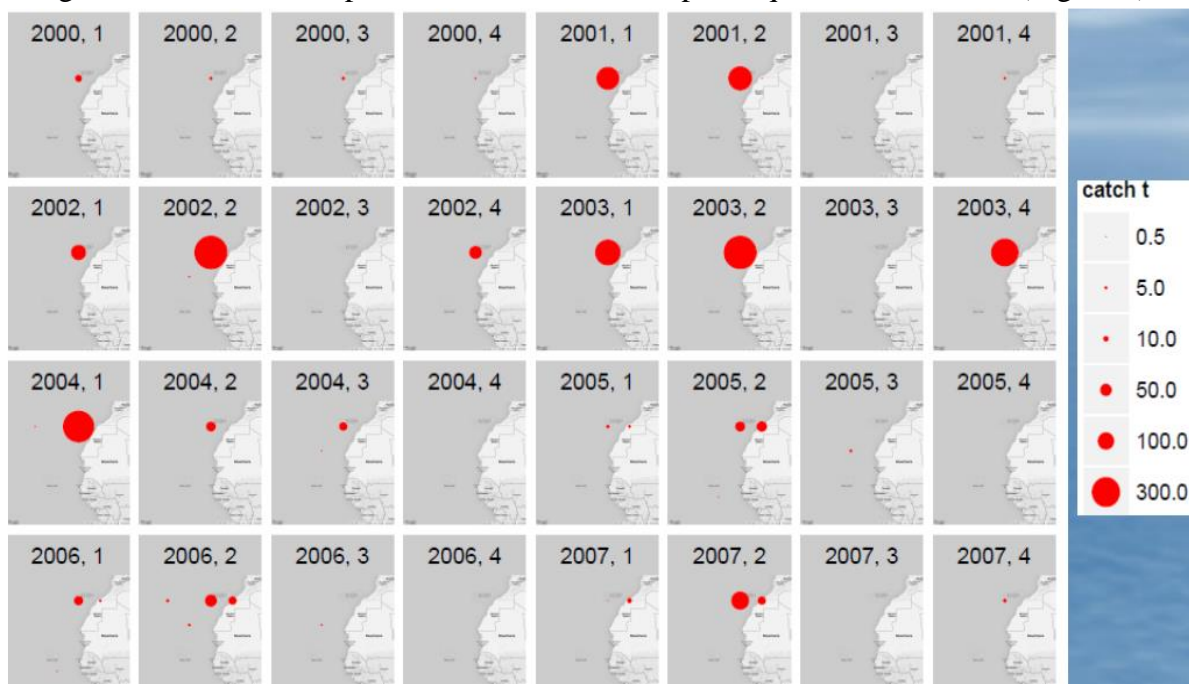


Figure 2 : distribution mensuelle des prises de thons rouge dans la zone Mauritano-marocaine

En effet, les deux prises déclarées récemment en 2010 et 2013 (voir rapports SCRS/2010/113 et SCRS/2014/158) d'une vingtaine d'individus de thon rouge pêchés au large de la Mauritanie par la flotte espagnole et sénégalaise ont été réalisées en février et décembre respectivement ce qui corrobore avec la période signalée précédemment. En outre, une mission d'observation effectuée en avril 2016 par l'IMROP à bord de CAROLIEN a identifié une espèce de thon rouge (*Thunnus thynnus*) au large de la Mauritanie à la position (20°44 N/17°46 W). Ce spécimen mesure 2 m,56 et son poids a été estimé à 400 Kg à une profondeur comprise entre 5 et 500 m. (voir photo ci-dessous).



Photo1 : L'observateur M. Djimera à côté du thon rouge pêché au large de la Mauritanie à bord du navire Carolien le 03 avril 2016

Ainsi, la période allant de décembre à juin pourrait être une période où le thon rouge est présent au large de la Mauritanie, présence qui pourrait être en rapport d'une part avec les phénomènes biologiques (alimentation reproduction, migration) et d'autre part avec les conditions environnementales (température upwelling).

La quantité de prises accessoires rencontrées en 2010 (environ 4.5 tonnes) a porté sur 19 individus.

2) Données de marquage du thon rouge dans la zone Atlantique Est

Des données de marquage obtenues récemment montrent aussi la présence des thons rouge dans la limite des eaux entre la Mauritanie et le Maroc. Ceci confirme l'hypothèse que la zone nord de la Mauritanie pourrait être considérée comme la limite sud de distribution du stock de l'Atlantique Est. Cependant, il faut noter que ces travaux de marquage effectués dans le cadre du projet GBYP n'ont concernés que la zone nord du Cap blanc (zone marocaine et la méditerranée).

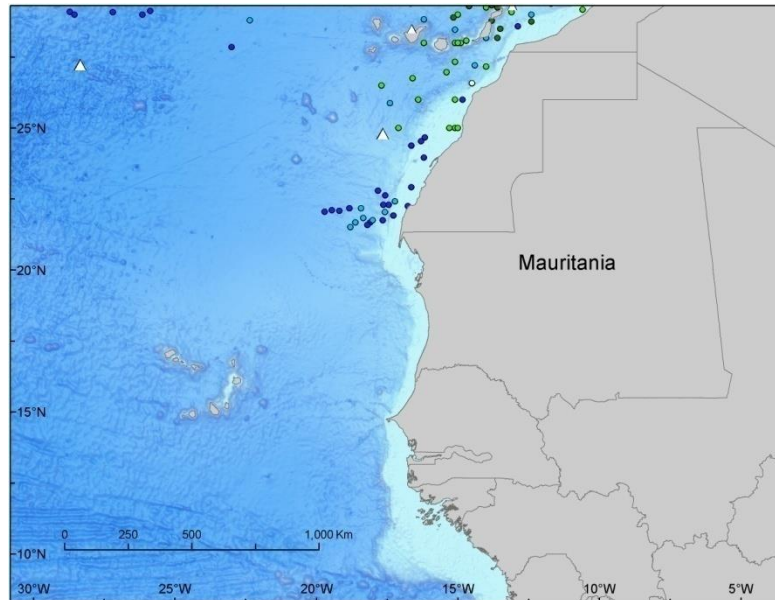


Figure 3: Présence du thon rouge selon des données de marquage

3) Données de fréquence de taille

Les prises réalisées en 2010 et 2013 sont composées essentiellement de tailles adultes avec des longueurs totales comprises entre 210 et 270 cm. Malheureusement, aucune donnée biologique n'a été produite de ces échantillons.

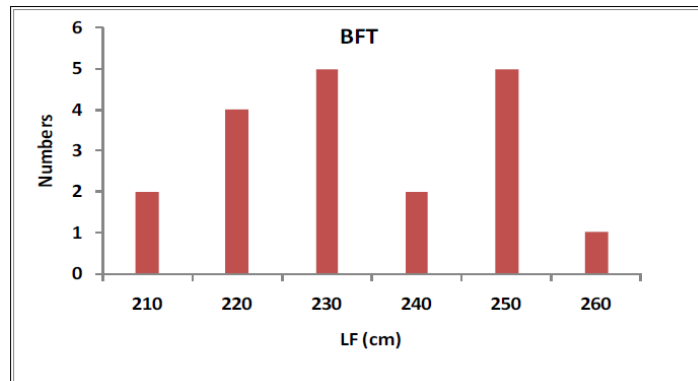


Figure 4 : Fréquence de tailles des spécimens rencontrés en 2010

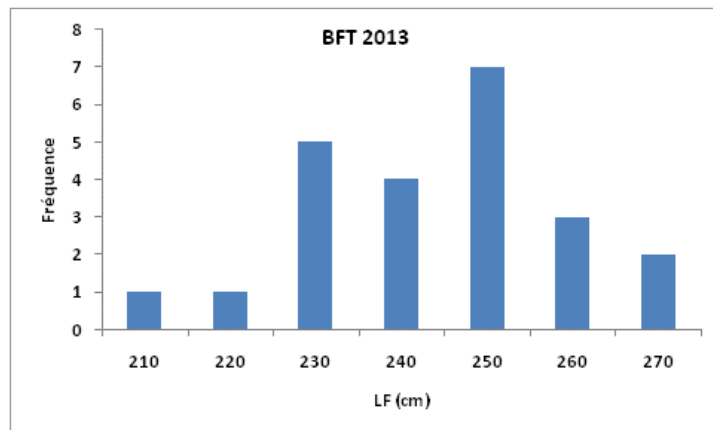


Figure 5 : Fréquence de tailles des spécimens rencontrés en 2013

IV. Activités réalisées dans le cadre du protocole d'entente IMROP-ICCAT/GBYP

L'exécution du programme ICCAT GBYP-IMROP a été réalisée suivant un planning élaboré précédemment et convenu avec l'ICCAT. Il s'agit de développer les activités suivantes :

- Mission d'appui de deux jours du coordinateur du programme ;
- Réalisation des enquêtes de terrain auprès de certains capitaines des bateaux de pêche et des pêcheurs artisanaux et hauturiers ;
- Mission de terrain auprès du département de pêche pour faciliter l'embarquement ;
- Rédaction du rapport final ;

1) Formation d'observateurs

Conformément au protocole d'entente signé entre IMROP et le projet GBYP de l'ICCAT, le coordinateur du dit projet Dr. Antonio Di Natale a effectué une mission de deux jours à l'IMROP (13 et 14 juillet 2016) pour présenter le projet et particulièrement les données disponibles sur la présence du thon rouge en Mauritanie et apporter une formation aux scientifiques afin de leur fournir une formation de base nécessaire pour le recueil des informations récentes sur la présence du thon rouge dans les eaux mauritaniennes. Ce cours a porté sur les éléments suivants :

- Structure générale du plan de récupération des données sur le thon rouge pour la Mauritanie
- Caractéristiques externes permettant de distinguer le thon rouge (*Thunnus thynnus*) d'autres espèces de thonidés présentes dans la même zone
- Comment recueillir toutes les informations possibles, auprès des navires à bord desquels des observateurs nationaux sont embarqués (l'ICCAT-GBYP fournira un formulaire de récupération des données en français, sur support papier et en Excel)
- Comment recueillir des informations par le biais d'entretiens lors du débarquement (l'ICCAT-GBYP fournira un formulaire en français, sur support papier et en Excel)
- Comment transmettre les données aux scientifiques nationaux chargés de coordonner les activités de récupération des données.

Cette formation a connu la participation d'une vingtaine de scientifiques de l'IMROP. Pendant la 1ère journée, une réunion de travail avec les scientifiques locaux de l'IMROP a été réalisée portant sur une présentation succincte des données disponibles concernant la présence du thon rouge dans la région, le plan de collecte des données récentes et la préparation d'un rapport destiné à l'ICCATGBYP et au SCRS.





La 2ème journée a permis de dispenser un cours de formation de courte durée au profit des observateurs scientifiques déjà engagés par la Mauritanie aux fins du suivi de plusieurs pêcheries.

Le cours présenté a porté, entre autres, sur les éléments suivants :

- L'itinéraire suivant par les populations des deux stocks de thons rouges atlantiques lors des migrations pour le fraie et la nourriture ;
- Les diverses zones de reproduction en Atlantique et en Méditerranée ;
- Les méthodes de marquage effectué dans le cadre du suivi de cette ressource ;
- les méthodes qui ont permis de distinguer les populations des deux stocks atlantiques de thon rouge.

Dans la partie consacrée à l'identification de l'espèce, l'intervenant a présenté les principales caractéristiques de chaque espèce de thon présentées ci-dessous tout en fournissant une fiche d'identification établie en français pour faciliter la tâche aux observateurs.

Tableau 1 : caractéristiques morphologiques et techniques des principales espèces des thonidés pêchés

Espèces	Nom commercial	Tailles maximale (cm)	Poids maximale (kg)	Caractéristiques générales
<i>Thunnus thynnus</i> ,	Thon rouge 	>330 cm	>725	Corps robuste. La première nageoire dorsale est bleuâtre (plus rarement brune-jaunâtre); la seconde nageoire dorsale, qui est plus haute que la première, est bleuâtre ou brun-rougeâtre. La nageoire anale et les pinnules sont d'un jaune-brun et bordés de noir; quille caudale médiane noire chez les adultes
<i>Thunnus obesus</i> ,	Thon obèse. 	>250	>210 kg	Corps robuste qui s'amincit à l'arrière. Tête et yeux de grande dimension. Nageoires dorsales et pectorales jaunâtre foncé. Nageoire anale argentée. La première nageoire dorsale est épineuse et plus haute dans la première moitié que dans la seconde. Les pinnules jaune brillant bordées de noir.
<i>Thunnus albacares</i>	Albacore 	>240	>200	Corps allongé, fusiforme et svelte, avec une légère compression latérale. La tête et les yeux sont de dimensions réduites. Première nageoire dorsale jaune intense. Les adultes avec une seconde nageoire dorsale et une nageoire anale très longues, jaune clair. Pinnules jaune brillant bordées de noir. Pédoncule caudal très étroit, avec une quille latérale très forte entre deux quilles plus petites pur chaque côté.
<i>Katsuwonus pelamis</i>	Listao 	=108	>34	Corps allongé, fusiforme et arrondi. Tête et yeux de grande dimension. Deux nageoires dorsales séparées par un petit espace. Dos bleu-violet foncé. Parties inférieures des flancs et ventre de couleur argentée. De 4 à 6 rayures longitudinales sombres très accusées.
<i>Thunnus alalunga</i> ,	Germon du sud	>130	>30	Corps allongé, fusiforme et robuste. Nageoires pectorales allongées et pointues (± 30 % de la longueur totale). La deuxième nageoire dorsale et la nageoire anale formées par des rayons mous. Pinnules anales foncées. Dos bleu foncé métallique et ventre blanc argenté.

A l'état actuel avec l'absence d'une flottille thonière nationale et d'un quota sur cette espèce il sera difficile d'enregistrer des déclarations de captures de cette espèce. En revanche, des individus de thon rouge peuvent être capturés accessoirement et restent non déclarés dans les statistiques Mauritanienne. Dans ce cas, l'unique approche possible est de recueillir les informations disponibles auprès des pêcheurs. En outre, les observateurs embarqués à bord des différents navires de pêche peuvent collecter des informations utiles auprès des bateaux afin de rassembler toutes les informations plausibles (captures accidentelles, observations visuelle).

2) Données collectées à travers les missions d'observation de l'IMROP

Le suivi de l'activité de pêches commerciales nécessite des informations fiables à la lumière desquelles les décisions d'aménagement des ressources seront fondées. La loi n° 2002-073

identifie clairement la mission principale de l'observation scientifique. Dans son article n° 43, elle stipule que les observateurs scientifiques à bord des navires de pêche ont pour fonction générale d'observer le déroulement des activités des navires de pêche. L'observation est menée à la lumière des lois et règlements applicables et des obligations souscrites par le titulaire de la licence et relatives notamment aux engins, aux zones de pêche, à la quantité et à la nature des espèces capturées. Depuis sa création, ce corps d'observateurs a bénéficié de plusieurs ateliers de formation sur les techniques de pêche, les méthodes d'échantillonnage et l'identification des espèces les plus pêchées dans la ZEE Mauritanienne. Depuis l'année 2009, le corps d'observateurs scientifique se rattache définitivement à l'IMROP. Actuellement les observateurs scientifiques font partie du personnel de l'IMROP dont la majorité à un niveau de maîtrise. Ils s'organisent à l'intérieur d'une cellule chargée d'embarquement et de suivi de la collecte des données. Ils font des missions en mer pour collecter les données scientifiques selon le protocole d'échantillonnage établi par l'institution. Après chaque embarquement les données sont saisies, traitées et un rapport de mission est présenté.

Depuis le lancement du programme IMROP-GBYP, une attention particulière a été mise sur les captures des thonidés notamment le thon rouge rencontrées par la flottille pélagique pêchant dans le cadre des accords de pêche. Le tableau suivant présente une synthèse des principales missions effectuées depuis le mois d'avril 2016. Il se trouve que depuis le lancement du programme GBYP-IMROP, un retrait massif des bateaux hollandais de la zone Mauritanienne a été observé. Ces bateaux facilitent généralement l'embarquement des observateurs de l'IMROP et une forte collaboration est construite depuis plusieurs années.

Tableau : synthèse des missions d'observation réalisées à bord des flottilles pélagiques hollandaises au premier semestre 2016

Date marée (début-fin)	Noms d'observateurs	Nom bateau	Capture totale (tonnes)	Nationalités	Capture totale thon rouge (tonnes)*
04-15/02/2016	Niang& Med Ali	AFRICA	1126	Hollande	
25/03/-05/04/2016	Djimera& Yahya	CAROLEIN	472	Hollande	0.4
01-12/04/2016	Med Mahmoud Med Moctar&Souleïmane	AFRICA	600	Hollande	
15-28 /05/2016	Souleïmane	GLORIA	1291	Belize	
26/05/ -30/06/ 2016	Med Mahmoud Med Lemine& Med Mahmoud Med Moctar	CAROLEIN	3308	Hollande	
09/06/ -03/07/ 2016	Daouda Diop& Med Nouh	SIMONAS DUAKANTAS	800	Lithuania	
20/06/ -	Sid' Ahmed Hemed	MARGIRIS	1169	Lithuania	

11/07/ 2016	& Med Ali Habib				
-------------	-----------------	--	--	--	--

* *Thunnus thynnus*

Sept (7) missions ont été effectuées à bord des différentes flottilles pélagiques d'une durée variant entre 10 - 30 jours. Au total cinquante-cinq (55) espèces ont été rencontrées dans les captures dont certaines ont été rejetés suite à leur état physiologique ou leurs faibles valeurs économiques. Lors de ces missions d'observations à bord de la flottille ciblant les petits pélagiques, les espèces les plus courantes sont : *Scomber japonicus*, *Trachurus trecae*, *Trachurus trachurus* et *Sardina pilchardus*.

Observation d'autres espèces

Quelques espèces non ciblées par la pêche des petits pélagiques sont observées dans les captures, elles ont été identifiées et mesurés. L'ensemble d'individus de ces espèces sont ramenés en mer, vivants ou morts. Le tableau 10, présente les espèces rencontrées dans les captures durant ce semestre.

Tableau10 : autres espèces observées dans les captures

Date	Espèces	Latitude_début	Longitude_début
03/04/2016	<i>Thunnus thynnus</i>	20°44'	17°46'
07/04/2016	<i>Argyrosomus regius</i>	20°18'	17°32'
09/04/2016	<i>Sphyrna lewini</i>	20°42'	17°31'
29/05/2016	<i>Dasyatis sp</i>	20°44'	17°34'
29/05/2016	<i>Dasyatis marmorata</i>	20°44'	17°34'
29/05/2016	<i>Mustelus mustelus</i>	20°44'	17°33'
31/05/2016	<i>Mola mola</i>	20°36'	17°35'
31/05/2016	<i>Leptocharias sp</i>	20°36'	17°35'
21/05/2016	<i>Revetus pretiosus</i>	16° 55'	16° 45'

Comme le montre le tableau ci-dessus un thon rouge pêché de plus de 3m et de plus de 400kg au large de la Mauritanie en avril a été capturé dans la zone nord à la limite des eaux mauritaniennes avec le Maroc. La collecte de cette donnée à été réalisée grâce à deux observateurs scientifiques de l'IMROP embarqués sur un chalutier pélagique battant pavillon hollandais. En effet l'IMROP a entrepris depuis très longtemps à travers l'observation scientifique, le suivi de l'activité de la pêche tant en mer et à terre (débarquements) dans le but de collecter des données sur les différentes ressources halieutiques permettant de comprendre la répartition spatio-temporelle, la dynamique de ces ressources mais aussi l'état de la biodiversité de la ZEE mauritanienne...

3) Enquête de terrain auprès des pêcheurs et de l'administration

L'équipe chargée de suivre le programme ICCAT GBYP-IMROP a commencé ses travaux par une sensibilisation des enquêteurs installés sur le littoral et qui n'ont pas assisté à l'atelier de formation afin de s'enquérir sur l'objectif général du programme et les résultats attendus.

Cette mission a permis de rapprocher du Ministère de pêche pour faciliter l'embarquement des observateurs.

Un questionnaire élaboré a été administré aux six capitaines de la pêche côtiers pélagiques.

Tableau : perception des personnes interrogées sur la présence de thons

Nom du bateau	Présence des thons rouges	Zones de rencontres
Hichame 2	Non. Mais plutôt des espèces de thonidés d'environ 1 m de longueur	20°42'N et 17°09'S
Océan King	Rencontre de certains bancs de courbine sans identifier les espèces	Zone nord de Cap Blanc
Akchar2	Une forte présence mais l'absence des engins de pêche adéquats. Je me rappelle plus de tel type de thons	Zone nord
Yasmine	La senne capture parfois certaines espèces de thons. Le capitaine ne rappelle plus des espèces de thons rencontrés	20°40N et 17°08S

La majorité des senneurs côtiers interrogés indiquent la présence de certaines captures des thons sans connaître exactement s'il s'agit du thon rouge ou d'autres espèces de thonidés. Pour le cas des bateaux hauturiers pélagiques, la période d'exécution du programme (15 juin – 15 septembre), comme mentionné auparavant, a coïncidé aussi avec un retrait massif de la flottille pélagique hollandaise qui assure fréquemment l'embarquement des observateurs à bord.

4) Analyse des captures de petits pélagiques en relation avec les prises de thons

La comparaison de la tendance de l'évolution des captures de certaines espèces de clupéidés constituées principalement des sardinelles et sardine avec celles de divers thons montre une bonne corrélation notamment dans les dernières années ($r=0.73$).

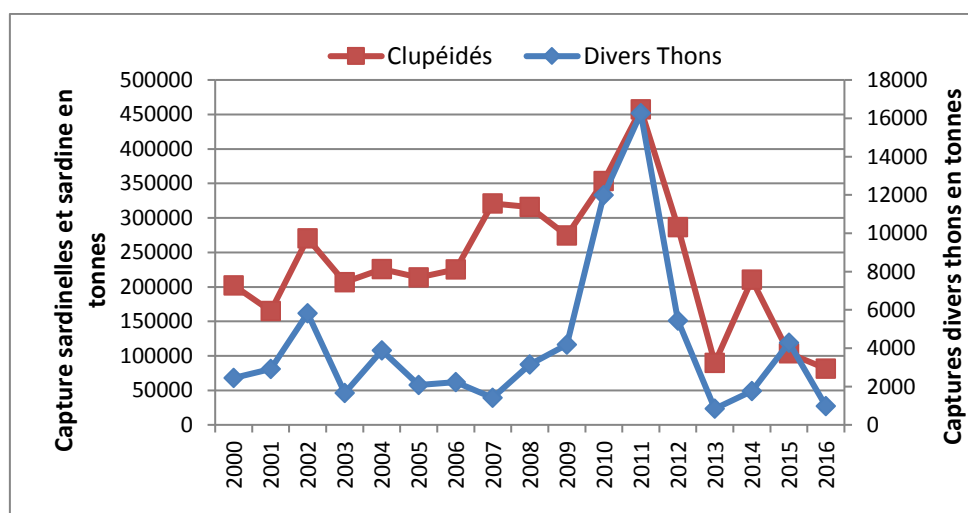


Figure 6. Evolution des captures de clupéidés (sardinelles et sardine) et celles de divers thons réalisées par la flottille pélagique hauturière

Les captures des thons mineurs, en Mauritanie, seraient étroitement liées à celles des sardinelle et sardine. En effet, ces dernières constituent des proies principales de ces thons qui se nourrissent également sur d'autres petits pélagiques (anchois, maquereau...).

V. Discussion et conclusion

L'analyse des données historiques et celles collectées depuis le lancement du programme de partenariat avec l'ICCAT montre une présence de quelques individus de thons rouge dans les captures réalisées dans la zone mauritanienne. Cependant, il faut bien noter que ce programme IMROP-ICCAT/GBYP ait été lancé durant la faible saison de l'activité de pêche pélagique et l'impossibilité de faire embarquer des observateurs à bord des thoniers étrangers exerçant dans les eaux mauritaniennes.

L'analyse des données historiques disponibles dans les bases de données de l'ICCAT montre que les prises de thons rouges sont importantes pendant le quatrième et le premier trimestre et particulièrement en fin et début d'année (novembre-mars) ce qui coïncide avec la fin de la saison de pêche de la flottille thonière en Mauritanie. Cette période serait idéale pour effectuer une éventuelle pêche expérimentale de thons rouge dans la zone Mauritanienne.

La présence du thon rouge dans les prises accessoires des thoniers, ciblant les thons tropicaux, n'est pas habituellement mentionnée faute de disponibilité de quotas de thon rouge. Par ailleurs, une flotte nationale ciblant des thons hauturiers est en cours de constitution ce qui nécessite d'assurer un suivi régulier de leurs activités en plus de la flottille étrangère travaillant dans le cadre des accords de partenariat. L'IMROP est appelé à étendre le programme de l'observation scientifique aux canneurs européens et sénégalais débarquant dans les ports de Dakar et ailleurs. Cette action doit d'abord s'appuyer sur une formation adéquate soutenue.

Ce programme de recherche et particulièrement la formation sur l'identification du thon rouge a été très utile pour enclencher un intéressement des scientifiques de l'IMROP aux espèces de thons plus particulièrement le thon rouge.